

Programme d'aide aux employés

Votre programme d'aide aux employés (PAE) vous apporte un soutien immédiat et confidentiel pour vous aider à résoudre vos préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie. Nous sommes là, partout et en tout temps. Laissez-nous vous aider.

Comprendre votre programme d'aide aux employés (PAE)

Votre PAE est un service confidentiel et facultatif de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement. Laissez-nous vous aider à trouver des solutions aux problèmes que vous pourriez éprouver, quels que soient votre âge et l'étape de votre vie. Vous pouvez obtenir un soutien immédiat et confidentiel correspondant à vos préférences, à votre mode de vie et au mode de services avec lequel vous êtes à l'aise. **Votre programme comprend un maximum de 4 heures par année du 1^{er} avril au 31 mars.**

Gratuité

L'utilisation du PAE est gratuite. Le PAE fait partie du programme d'avantages sociaux offert par votre employeur. Vous pouvez obtenir une série de séances de counseling. Si vous avez besoin d'une aide plus spécialisée ou de longue durée, notre équipe d'experts vous suggérera le spécialiste approprié ou le service correspondant le mieux à vos besoins. Bien que vous deviez assumer les frais de ces services supplémentaires, certains d'entre eux pourraient être couverts par votre régime provincial d'assurance maladie ou par votre programme d'avantages sociaux.

Confidentialité

Votre PAE est entièrement confidentiel, dans le cadre défini par la loi. Personne, y compris votre employeur, ne saura que vous avez utilisé le service, à moins que vous en parliez vous-même.



Solutions travail, santé et vie

Optimiser votre bien-être

- Stress • Problème de santé mentale • Deuil et perte • Situation de crise

Gérer les relations familiales

- Communication • Séparation et divorce • Rôle parental

Gérer un problème professionnel

- Stress • Rendement • Équilibre travail-vie personnelle

Aborder un problème de dépendance

- Alcool • Drogues • Tabac/Nicotine • Jeu

Obtenir des conseils juridiques

- Droit de la famille • Séparation et divorce • Garde d'un enfant

Laissez-nous vous aider

Accédez à votre PAE de façon confidentielle en tout temps, par téléphone, sur le Web.

1.800.361.2433 ATS-ATME : 1.877.338.0275
travailsantevie.com